

QUESTIONS et RÉPONSES

Série numéro 1

Demande de Propositions – Services d’entretien des systèmes de sécurité

(English follows)

Question 1: Je désire vous faire part de mes préoccupations en ce qui concerne les critères obligatoires O1 à O4 :

- a) Une entreprise dont les techniciens possèdent les certifications Kantech Global et Avigilon est tout à fait autorisée par le fabricant à vendre ces produits et à en faire l'entretien. Les années d'expérience de cette entreprise à cet égard ne peuvent absolument pas servir à déterminer sa capacité ou sa compétence à effectuer l'entretien de ce produit.
- b) En ce qui concerne l'expérience requise pour entretenir et réparer les boîtes à clé électronique et les systèmes de détection d'intrusion Morse, ces systèmes peuvent être vendus à n'importe qui et aucune formation de la part des fabricants n'est nécessaire. Ces systèmes sont extrêmement simples à installer, à configurer, à programmer et à faire fonctionner. Ils nécessitent peu d'entretien et il suffit de remplacer les composants défectueux au sein d'un système Morse pour que celui-ci se remette à fonctionner. Un technicien subalterne ayant peu ou pas d'expérience des systèmes Morse possède suffisamment de compétences pour en assurer le soutien technique. Tout technicien compétent peut assurer l'entretien de ce système et, par conséquent, les exigences demandées en matière d'expérience sont tout simplement inutiles.

Je demande à la CFP de modifier les critères d'évaluation afin d'éliminer les années d'expérience requises pour que la certification obtenue auprès des fabricants soit la seule exigence obligatoire, car il s'agit d'une preuve que les entreprises sont en mesure d'effectuer le travail demandé.

Réponse 1:

- a) La CFP juge que la certification n'est pas synonyme d'expérience. Même si un technicien est certifié, cela ne garantit pas qu'il possède l'expérience nécessaire et qu'il ait été confronté à de réels problèmes en travaillant avec ces systèmes (Kantech Global et Avigilon). Ces critères ne seront pas modifiés.
 - b) La CFP est d'accord avec le commentaire. L'exigence concernant les boîtes à clé électronique Morse sera retirée. Veuillez consulter la modification #1 à cette Demande de propositions.
-

QUESTIONS and ANSWERS

Series # 1

Request for proposal – Security systems maintenance services

Question 1:

In regards to mandatory criteria M1 to M4, I have the following concerns:

- c) A company that has technicians that hold the certification for Kantech Global Software and Avigilon, is fully authorized by the manufacturer to sell and service these products. The conditions of years the company has been doing so cannot in any way determine the company's ability or competence to provide service for this product.
- d) In regards to the experience required in maintaining and repairing Morse Electronic key boxes and intrusion detection systems: these products are sold to anyone and requires no Manufacturers training to do so. The reason being is that it is extremely simple to install, configure, program and operate. It requires little to no service and all service done is based on "component replacement". Meaning a component within the Morse system is removed and a new unit is installed. This level of technical support could be accomplished by a junior technician with little to no experience with Morse systems at all. Any competent technician can service this system and therefore the specifications are simply not required.

I request that the PSC modify the evaluation criteria to eliminate the years of experience and instead request that only Manufacturers Certifications be the single mandatory requirements as this is proof of the companies' ability.

Answer 1:

- c) The PSC has determined that certification does not equate to experience. Although a technician may hold a certification, it does not guarantee that he/she has acquired experience in dealing with encountered issues while working on the systems (Kantech Global and Avigilon). The PSC will not remove these requirements.
 - d) The PSC agrees with the comments. The requirement for the Morse Electronic key boxes will be waved. Please consult Request for Proposal Amendment #1.
-